

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du MARDI 22 AVRIL 2014**

Nombre de conseillers en exercice : 15  
 Nombre de présents : 14  
 Nombre de votants : 15

Date de la convocation : 15/04/2014  
 Date d'affichage : 15/04/2014

L'an deux mille quatorze, le MARDI 22 AVRIL, à 20 h 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Richard MAURY, Maire de Thaon.

Etaient présents : M. Richard MAURY, Maire, M. Emmanuel GOSSIEAUX, Mme Annie MICHEL, M. Jean-Claude BAYEUX, Maires Adjointes, M. Jean-Pierre ISABEL, M. Claude PERONNE, M. André LETELLIER, M. Claude HAMEL, Mme Valérie SABOUROUX, Mme Dominique JOCKUM, Mme Isabelle BONAMY, Mme Dorothée BLESTEAU, Mme Vanessa GUEGUEN, M. Guillaume CUBERO.

Excusée : Mme Anne-Marie BELIARDE ayant donné procuration à M. Richard MAURY.

Secrétaire de séance : Mme Dominique JOCKUM

Avant l'ouverture de la séance, Monsieur Maury demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour :  
 → Choix des délégués du Conseil Municipal aux commissions intercommunales d'Orival  
 Le Conseil donne son accord.

**Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal**

Le compte rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

**AFFECTATION DU RESULTAT 2013**

Le compte administratif 2013 a été approuvé le 4 mars 2014 par le Conseil Municipal.  
 Sous la présidence de Monsieur Richard MAURY, Maire, le Conseil Municipal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 573 436.89 €, décide à 13 voix pour et 2 abstentions, d'affecter le résultat comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		
Résultat de fonctionnement		
<u>A - Résultat de l'exercice 2013</u>		143 542.85 €
<u>B - Résultats antérieurs reportés</u> (ligne 002 du compte administratif)		429 894.04 €
C - Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)		573 436.89 €
<u>D - Solde d'exécution d'investissement</u>		
D 001 (besoin de financement).		0.00 €
R 001 (excédent de financement)		113 670.49 €
<u>E - Solde des restes à réaliser d'investissement</u>		
Besoin de financement		260 769.00 €
Excédent de financement		0.00 €
Besoin de financement d'investissement F	= D + E	147 098.51 €

AFFECTATION = C	= G + H	573 436.89 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		147 098.51 €
2) H Report en fonctionnement R 002		426 338.38 €
DEFICIT REPORTE D 002		0.00 €

### TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce sur les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2014 :

- 13 voix pour des taux identiques à l'année 2013.
- 2 voix pour une diminution des taux (Mme Vanessa GUEGUEN et Mme Isabelle BONAMY)

A la majorité des voix les taux sont fixés comme suit :

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision	Variation de taux	Produit attendu
taxe d'habitation	1 054 000 €	7.39 %	0 %	77 891 €
taxe foncière propriétés bâties	647 200 €	8.34 %	0 %	53 976 €
taxe foncière propriétés non-bâties	76 400 €	16.07 %	0 %	12 277 €
cotisation foncière des entreprises	64 900 €	9.54 %	0 %	6 191 €
total				150 335 €

### BUDGET PRIMITIF 2014

Monsieur ROSSI présente le Budget 2014 étudié par la Commission Finances. Le Conseil Municipal décide de voter ce budget : par nature et chapitre en section de fonctionnement et par article en section d'investissement avec opération.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### DEPENSES

Chap.	libellé	vote	Total (RAR + voté)
011	Charges à caractère général	340 843 €	340 843 €
012	Charges de personnel	214 400 €	214 400 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante	136 853 €	136 853 €
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>692 096 €</b>	<b>692 096 €</b>
66	Charges financières	16 862 €	16 862 €
67	Charges exceptionnelles	857 €	857 €
68	Dotations aux amortissements	0 €	0 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	0 €	0 €
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>709 815 €</b>	<b>709 815 €</b>

023	Virement à la section d'investissement	289 881 €	289 881 €
042	Opération d'ordre entre section	31 087 €	31 087 €
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	320 968 €	320 968 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 030 783 €</b>	<b>1 030 783 €</b>
		<b>D 002 résultat reporté</b>	<b>0 €</b>
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 030 783 €

### RECETTES

Chap.	libellé	vote	Total (RAR + voté)
013	Atténuation de charges	13 500 €	13 500 €
70	Produits des services	14 600 €	14 600 €
73	Impôts & taxes	192 129 €	192 129 €
74	Dotations & participations	357 216 €	357 216 €
75	Autres produits de gestion courante	27 000 €	27 000 €
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>604 445 €</b>	<b>604 445 €</b>
76	Produits financiers	0 €	0 €
77	Produits exceptionnels	0 €	0 €
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>604 445 €</b>	<b>604 445 €</b>
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>604 445 €</b>	<b>604 445 €</b>
		R 002 résultat reporté	426 338 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 030 783 €

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	320 968 €
--	-----------

### SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES

Chap.	libellé	vote	Total (RAR + voté)
010	Stocks	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	€	14 888 €
204	Subventions d'équipement versées	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	263 290 €	470 070 €
23	Immobilisations en cours	0 €	0 €
	Total des opérations d'équipement	95 000 €	741 373 €
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>358 290 €</b>	<b>1 226 331 €</b>
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €
16	Remboursement d'emprunts	42 677 €	105 405 €
26	Participations et créances rattachées	0 €	0 €
27	Autres immos financières	0 €	0 €
020	Dépenses imprévues Investissement	0 €	0 €
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>42 677 €</b>	<b>105 405 €</b>
45X-1	Total des opérations pour le compte de tiers	0 €	0 €
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>400 967 €</b>	<b>1 331 736 €</b>
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0 €	0 €

	<b>TOTAL</b>	<b>400 967 €</b>	<b>1 331 736 €</b>
	<b>D 001 solde d'exécution négatif reporté ou anticipé</b>		<b>0 €</b>
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 331 736 €

### RECETTES

Chap.	libellé	vote	Total (RAR + voté)
010	Stocks	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	11 000 €	11 000 €
16	Emprunts et dettes assimilées	30 000 €	700 000 €
204	Subventions d'équipement versées	0 €	0 €
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>41 000 €</b>	<b>711 000 €</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	39 000 €	39 000 €
1068	Dotations Fonds divers Réserves	147 098 €	147 098 €
024	Produit des cessions	0 €	0 €
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>186 098 €</b>	<b>186 098 €</b>
45..	Total des opérations pour le compte de tiers	0 €	0 €
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>227 098 €</b>	<b>897 098 €</b>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	289 881 €	289 881 €
040	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	31 087 €	31 087 €
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>320 968 €</b>	<b>320 968 €</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>548 066 €</b>	<b>1 218 066 €</b>
	R 001 solde d'exécution positif reporté ou anticipé		113 670 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 331 736 €

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	320 968 €
--	-----------

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

BENEFICIAIRE	2013	2014	variation %	Observation
AVET	540 €	550 €	1.85	
Anciens combattants	440 €	450 €	2.27	
Club Thaon-Libre	660 €	675 €	2.27	
Club Thaon-Libre exceptionnelle abonnements bibli	150 €	200 €	33.33	abonnements payés en 2013 par le Club 169 €
Familles des collégiens 2013/2014 (séjours à Paris, au ski)	1 110 €	1 020 €	-8.11	à compter de 2012 : aide séjours versée directement aux familles 30 € / enfant
Comité de Jumelage de Thaon	520 €	530 €	1.92	

Comité Juno Canada	100 €	110 €	10.00	
APE La Marelle <b>2013</b>	1 000 €	1 000 €	0.00	<i>subvention 2013 versée en 2014</i>
APE La Marelle 2014	1 000 €	1 020 €	2.00	
APE La Marelle <b>2013</b> exceptionnelle abonnements bibli	250 €	250 €	0.00	<i>subvention 2013 versée en 2014</i>
APE La Marelle 2014 exceptionnelle abonnements bibli	250 €	255 €	2.00	
Association Atelier Passe Thaon	0 €	0 €		
US Thaon Le Fresne Vallée de la Mue	1 100 €	1 125 €	2.27	
US Thaon Le Fresne Vallée de la Mue	5 000 €	4 500 €	-10.00	fête de la musique + 14 juillet sauf feu d'artifice payé directement par mairie
Association Patrimoine Rural du Bessin	30 €	30 €	0.00	
Association Serge Saint	50 €	50 €	0.00	
<b>TOTAL article 65738</b>	<b>12 200 €</b>	<b>11 765 €</b>		

Le Budget 2014 est approuvé à 13 voix pour et 2 voix contre (Mme Vanessa GUEGUEN et M. Guillaume CUBERO) en raison de divergences sur le projet de déviation des engins agricoles et sur le montant des indemnités d'élus ainsi que sur le nombre des adjoints au Maire.

#### **Centre Communal d'Action Sociale : information budget 2014 voté par le Conseil d'Administration**

Monsieur ROSSI donne lecture du budget 2014 voté par les membres du CCAS le 17 avril 2014.

La section de fonctionnement s'équilibre à 15 247 € et la section d'investissement à 3 000 €.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'une information et que ce document étant voté par le CCAS il n'est jamais remis aux membres du Conseil lors de cette présentation.

#### **Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs**

Vu l'article 1650 paragraphe 3 du Code Général des Impôts, qui précise que la durée du mandat des membres de la Commission Communale des Impôts Directs est la même que celle du mandat du Conseil Municipal, et que les nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseillers municipaux.

Suite aux récentes élections municipales, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs de Thaon.

Le Président est de droit, le Maire.

La commission est constituée de six titulaires et de six suppléants, désignés par Monsieur le Directeur des Services Fiscaux du Calvados, à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal établit la liste qui sera présentée à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux du Calvados :

catégorie des redevables	commissaires titulaires	commissaires suppléants
taxe foncière des propriétés bâties	HAMEL Claude 1 Impasse de la Forge 14610 THAON	LETELLIER André 34 Grande Rue 14610 THAON
	BONNETOT Bernard 1 impasse de la Rosière 14610 THAON	MICHEL Annie 16 Grande Rue 14610 THAON
	ISABEL Jean-Pierre 30 rue des Tilleuls 14610 THAON	LE BRETON Marie-Yvonne 7 rue de l'Ormelet 14610 THAON
	BELIARDE Anne-Marie 3 rue des Pins 14610 THAON	BUON Guy 8 Grande Rue 14610 THAON
taxe foncière des propriétés non bâties	BLIN Benoit 6 rue du Bigard 14610 THAON	LEMASSON Michèle 5 Grande Rue 14610 THAON
	LETELLIER Claude Allée des Charmes 14610 THAON	MARGUERITE Michel rue de Barbières 14610 THAON
taxe d'habitation	CUBERO Guillaume 13 rue de la Forge 14610 THAON	CHATEL Jean-Louis 12 rue de Bombanville 14610 THAON
	GOSSIEUX Emmanuel 13 allée des Tailleurs de Pierre 14610 THAON	BREHIER Michel 24 bis Grande Rue 14610 THAON
	BAYEUX Jean-Claude Impasse de la Rosière 14610 THAON	JUHEL Loïc 1 rue de Duette 14610 THAON
taxe professionnelle	PASSELERGUE Christophe, boulanger pâtissier 3 Place Louis XIV 14610 THAON	BAYEUX Jennifer, coiffeuse 9 Grande Rue 14610 THAON
	GOUMAUULT Grégory - garage GLT 14000 CAEN	LOUETTE Gaëlle, Pharmacien 8 rue Guy de Maupassant 14740 BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE
	PERONNE Loïc, entreprise de maçonnerie Chemin dit du Fresne 14610 THAON	DOLHEN Brice, bar – tabac - presse 2 rue du Fresne 14610 THAON

#### **SIART : compte-rendu de la réunion du 18 mars 2014**

Thaon : travaux place des Saules et rue de Peupliers. Les canalisations eaux usées seront réhabilitées en totalité.

La procédure de mise en concurrence des entreprises est lancée pour les travaux urgents de la rue des Peupliers. Le syndicat se réunira le 12 mai 2014 pour le choix de l'entreprise qui sera retenue.

La consultation d'entreprises pour le marché de travaux de la place des Saules sera lancée ultérieurement.

#### **Lotissement Le Clos du Val : approbation du choix des candélabres**

L'aménageur propose au Conseil Municipal des modèles de lampadaires à installer dans le lotissement Le Clos du Val. Ce document sera présenté lors de la réunion de la commission travaux de samedi 26 avril à 10 h pour avis.

### Information sur l'avancement du dossier de construction du bâtiment rue de Barbières

Les entreprises retenues se réuniront mardi 29 avril 2014 à la mairie pour le lancement des travaux.

### Commémoration du 69<sup>ème</sup> anniversaire du 8 mai 1945

La cérémonie se déroulera selon l'horaire suivant :

- 10h45 : Rassemblement à la Mairie
- 11h00 : Cérémonie au Monument aux Morts
- 11h30 : Vin d'honneur offert par la Municipalité
- 12h00 : Repas Couscous 12 € / personne pour les adhérents à l'UNC et 17 € pour les non adhérents (contact : 0231800427)

### Informations sur les manifestations communales à l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement

Vendredi 2 mai 2014 à 20 h 30 à la Maison du Temps Libre. Pièce de théâtre écrite d'après le journal de l'Abbé Franz Stock « L'Épreuve ». Avec le concours de l'ADTLB – plein tarif 10 € / gratuit – de 15 ans. Habitants de Thaon, étudiants, chômeurs - tarif réduit 6 €

Mardi 10 juin 2014

- ✓ Espace culturel « Michel Frérot » à 14 h 30 - témoignages d'habitants :
  - ↳ Film « Ils ont vécu le 6 juin 44 » (0h45)
  - ↳ Débat
- ✓ Cérémonie commémorative :
  - ↳ 17 h 00 : rassemblement à la mairie
  - ↳ 17 h 15 : Monument canadien Régiment du « Fort Garry Horse »
  - ↳ Récit du Débarquement dans le secteur de Thaon d'après les mémoires de Monsieur de Clerval
  - ↳ Dépôt de gerbes
  - ↳ Sonnerie aux Morts
  - ↳ Minute de silence
  - ↳ Chants des enfants des écoles
  - ↳ Hymnes nationaux
  - ↳ Verre de l'amitié, à la mairie
- ✓ Maison du Temps Libre 20 h 30 : Soirée « Libération » : « **Au temps des rutabagas** » avec l'orchestre des « Courants d'Air »

Mercredi 16 juillet 2014 à 21h00 à l'église Rencontres Européennes de la Paix. Musique en Côte de Nacre  
Concert : Ensemble de cuivres d'un jeune orchestre symphonique allemand.

### Choix des délégués du Conseil aux commissions intercommunales d'ORIVAL

Le Conseil Municipal désigne ses représentants aux différentes commissions de la Communauté de Communes d'ORIVAL comme suit :

Finances Vice-Président Jean-Paul BERON	Richard MAURY Emmanuel GOSSIEUX Jean-Pierre ISABEL Guillaume CUBERO Valérie SABOUROUX
--	---

Ecoles Vice-Présidente Anne-Marie BELIARDE	Richard MAURY Isabelle BONAMY Dorothée BLESTEAU Vanessa GUEGUEN
Mutualisation des moyens et suivi des frais de fonctionnement Vice-Président Philippe LAURENT	Richard MAURY Emmanuel GOSSIEAUX Annie MICHEL Dominique JOCKUM
Patrimoine Bâti et à bâtir Vice-Président Jean-Pierre ISABEL	Richard MAURY Claude PERONNE Emmanuel GOSSIEAUX Guillaume CUBERO
Voirie, SPANC, Bassins versants Vice-Président Daniel GUERIN	Richard MAURY Jean-Claude BAYEUX Claude PERONNE Guillaume CUBERO
Aménagement de l'espace Développement économique, tourisme, communication, environnement, Agenda 21 Vice-Président Yves JULIEN	Richard MAURY Anne-Marie BELIARDE Isabelle BONAMY Vanessa GUEGUEN Guillaume CUBERO
Culture – Loisirs – Sports Vice-Président Hubert DELALANDE	Richard MAURY Annie MICHEL Anne-Marie BELIARDE Vanessa GUEGUEN Claude PERONNE

## AFFAIRES DIVERSES

Contraintes du 6 juin : la Préfecture a défini une « zone rouge » : les routes seront fermées de 9 h à 19 h. Les mairies des communes concernées, dont THAON, délivreront des laissez-passer à leurs administrés pour leur permettre de circuler avec leurs véhicules. Néanmoins, il est conseillé de limiter les déplacements le 6 juin.

Commissions communales : deux personnes sont ajoutées en tant que membres consultatifs :

- commission CULTURE – SPORTS & LOISIRS - JEUNESSE : Madame Christiane Laville.
- commission SCOLAIRE : Madame Kristel GAUTHIER, Présidente de l'APE la Marelle.

Conseil d'école du 27 mars 2014 : prévision d'effectif pour la rentrée 2014 : 138 élèves. 6 classes (pas de changement).

Organisation du temps scolaire :

- ✓ lundi – mardi – jeudi – vendredi 8 h 45 -12 h et 13 h 30 -15 h 30
- ✓ mercredi : 8 h 45 -11 h 45.

Une réunion pédagogique aura lieu le 26 mai à Thaon en présence de la directrice, d'enseignants et de deux délégués de parents d'élèves afin de fixer davantage le cadre des APS à Thaon. La CdC d'Orival fera passer une information aux parents pour expliquer la nouvelle organisation pour la rentrée prochaine.

Football : Jeudi 29 mai 2014 de 12 h à 19 h finales départementales « Jeunes à 11 » stade Claude Marin.

Espace culturel Michel Frérot : exposition de Mme Le Breton du 25 au 30 avril 2014. Vernissage 25 avril à 18 h.

D'anciens élèves ont le projet d'organiser une journée de retrouvailles de personnes nés entre 1945 et 1955, ayant fréquenté l'école de Thaon. Contacts : Jacques Le Grix 02 31 80 33 23 – Michèle Le Masson 02 31 80 04 85 – Gérard Blin 02 31 80 33 44.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Richard MAURY, Maire de Thaon, lève la séance à vingt trois heures.